

Réunion du comité directeur

Procès-verbal n°2024-07-17

Relevé de décisions

Réunion en Présentielle / en visioconférence	Mercredi 17 juillet 2024 de 18h00 à 21h00
Présidence :	Albert GEMMRICH
Membres Elus :	Ali DJEDID, Mathieu CHAPPAZ, Christophe GEORG, Laurent HETZEL, Jacques HUMMER, Cedric KANTE, Michel KEFF, Damien KELTZ, Joël MULLER, Hervé PAPAVERO, Emeline SAINTOT, Gérard SEITZ, Michel SPINDLER, Olivier TURBE, Christelle VAILLANT
Présidents de districts :	Guy ANDRE, Michel AUCOURT, Daniel FAY, Bruno HERBST, Patrick LEIRITZ, Yann LEROY, René MOLLE, Philippe PAULET, Christophe SOLLNER
Salariés : Président CRA :	Patrice GRETHEN, Frédéric VARAIS, Stéphane VILLEMIN,
Excusés ou remplacés :	Stéphane VILLEMIN, Jacques HUMMER, Patrick LEIRITZ, Laurent HETZEL, Hervé PAPAVERO, Cedric KANTE,

Le Président Albert GEMMRICH salue l'ensemble des membres et déclare ouverte la réunion organisée en visioconférence.

L'assemblée générale du 6 juillet s'est bien déroulée dans un climat apaisé et serein merci aux équipes de salariés et des élus pour leur implication.

Un débat s'engage entre le Président Albert GEMMRICH, le Président délégué Joël MULLER, les Présidents de districts Michel AUCOURT, Christophe SOLLNER et René MOLLE, au sujet du dossier concernant le projet de scission du district d'Alsace.

Chacun faisant part de ses commentaires sur les conséquences et sur les comportements des uns et des autres, et sur la suite à donner à ce dossier.

Il est rappelé que le vote de la LGEF en AG du 30 mars a refusé la scission du district d'Alsace avec une large majorité de 61,74 %, ce qui a été acté par le Comex en date du 17 avril et qui a décidé à l'unanimité, de mettre un terme au processus démocratique sportif enclenché sur cette question.

Michel AUCOURT conteste toujours cette position et souhaite relancer le débat pour la prochaine mandature de la Ligue du Grand Est.

1 Approbation du PV du Comité Directeur

- Le PV du Comité Directeur du 03 juin 2024 est approuvé à la majorité.

2 Dossiers clubs

Le tableau des mouvements de clubs, affiliations, changement de type, groupement de club, inactivités, radiations, et reprises d'activités est joint en annexe.

- Le Comité directeur valide à la majorité l'ensemble de ces mouvements.

3 Demandes de clubs

3.1 Demande du stade de Reims

Le club demande la possibilité d'engager une équipe U15 en R1 pour la saison 2024-2025

- Le Comité directeur donne son accord à la majorité.

3.2 Demande du club de ZELLWILLER SR

Le club souhaite être considéré en situation de reprise d'activité pour la catégorie U 18 en raison de la fin d'une entente entre les clubs du FC VALFF, ES STOTZHEIM et du FC KRAUTERGERSHEIM

- Le Comité directeur accorde cette demande à la majorité

3.3 Demande du club AS MALROY

Le club qui a été déclaré en inactivité en date du 17 juin 2024 souhaite reprendre son activité au titre de la saison 2024-2025.

Compte-tenu que le club n'est plus en inactivité, on ne peut pas laisser des joueurs avec une exemption de cachet mutation, ce qui ne se tient plus règlementairement et qui pourrait entraîner de nombreuses réclamations ou réserves.

Il convient donc de prévenir les joueurs qui ont fait une mutation de leur signifier que leur club repart en activité et par conséquent qu'ils peuvent soit revenir à leur club en renouvellement (sauf si cachet M depuis moins d'un an) puisqu'ils sont censés l'avoir quitté parce qu'il n'y avait plus d'équipe, soit maintenir leur volonté de quitter le club mais dans ce cas ils seront alors considérés « mutation ».

- Le Comité directeur demande au service des mutations de vérifier cette situation.

4 Décisions fédérales

4.1 Demande du Champagne Football Club Académie de transférer les droits sportifs du Football Club de la Métropole Troyenne

Selon un extrait du PV du Comex du 05 juillet 2024, la Fédération décide d'affecter les droits sportifs des équipes de jeunes du Football club de la Métropole Troyenne au bénéfice du Champagne Football Club Academy tels qu'ils ont été acquis à la fin de la saison 2023-2024.

4.2 Appel du club de SARRE-UNION

Le club a fait appel d'une décision de sa rétrogradation administrative pour la saison 2024-2025.

La DNCG au vu du dossier présenté décide de maintenir le club de SARRE-UNION en N3 avec un encadrement de la masse salariale budgété pour la saison 2024-2025 de (228K€).

- Le Comité directeur confirme à l'unanimité les décisions de la Fédération

5 Situation budgétaire au 30 juin 2024

Concernant la situation budgétaire au 30/06/2024 : Le Trésorier Général fait un point sur l'atterrissage financier de la saison 2023-2024 qui s'est clos au 30/06/2024.

Les premiers éléments partiels (car toutes les écritures ne sont pas encore comptabilisées) font apparaître un léger excédent financier.

Les RDV avec le cabinet d'Expert-Comptable et le Commissaire aux comptes ont été programmés en septembre pour une clôture des comptes pour présentation en comité directeur puis en assemblée générale.

6 Solde versements aux districts

Concernant la régularisation de la subvention des districts pour la saison, le Directeur Général et le Trésorier Général présentent les régularisations des subventions des Districts à la suite du changement de formule de calcul intervenu cette saison.

Le Trésorier Général rappelle que cette régularisation positive pour les Districts provient d'une part de la modification du statut financier et de l'augmentation du nombre de licenciés.

Sans modification du statut, une baisse du nombre de licenciés générerait une régularisation négative en fin de de saison pour les districts.

Pour la saison 2023-2024 la somme est de 277 K€ répartis de la manière suivante :

- Meuse : 12 007,24 €
- Moselle : 55 478,99 €
- Vosges : 18 021,40 €
- Meurthe-et-Moselle : 32 131,33 €
- Ardennes : 16 959,47 €
- Aube : 19 886,42 €
- Marne : 24 853,27 €
- Haute-Marne : 12 978,19 €
- Alsace : 84 689,98 €

Concernant le versement d'acompte mensuel aux districts pour la saison 2024-2025, il sera effectué sur la base de la subvention de la saison 2023- 2024 sans tenir compte de l'éventuelle régularisation de fin de saison, ci-dessous le détail du montant mensuel versé à chacun des districts :

- Meuse : 5 832 €
- Moselle : 25 861€
- Vosges : 8 786 €
- Meurthe-et-Moselle : 14 652 €
- Ardennes : 9 594 €
- Aube : 8 294 €
- Marne : 11 970 €
- Haute-Marne : 7 356 €
- Alsace : 41 161 €

En complément le Trésorier Général présente une opération avec l'école de commerce AMOS partenaire de la LGEF et dont il est intervenant extérieur qui consiste à récompenser les 3 meilleurs dossiers avec des bons cadeaux via un de nos partenaires ne dépassant pas les 1 000 euros pour la totalité des gains.

Les dossiers devront présenter un projet à vocation économique et financière avec un club avec comme objectifs le développement des recettes, la pérennisation d'un emploi.

Une communication vers les clubs sera organisée début septembre. Les étudiants devront donc trouver un club voulant participer, construire avec le club un projet qu'ils présenteront en juin devant un jury.

7 Groupes championnats régionaux

Le Comité Directeur, après avoir entendu les explications concernant la méthode d'élaboration des groupes construit avec la participation de quelques clubs, a pris connaissance des propositions de composition des groupes des championnats régionaux transmises par la Commission des Compétitions.

- Le Comité directeur valide la proposition de la composition des groupes dont détail en annexe pour la saison 2024-2025.
-

8 Schéma territorial du FAFA

L'année sportive 2023/2024 a été très difficile au sujet du FAFA malgré deux aides supplémentaires. (Solde de la saison) dont la LGEF a bien profité.

Pour la saison 2024/2025 l'année sera également très compliquée, la future subvention annuelle sera de même niveau. Le choix de la nature des travaux va s'avérer encore difficile dans les districts.

Il est décidé d'envoyer aux présidents de district le tableau des demandes en cours qui est déjà supérieur à la future subvention.

Les présidents recevront donc sous 15 jours la liste d'attente (jointe en annexe) et communiqueront en retour leur priorité et leur ordre de choix.

9 Mécanisme de désignation des arbitres CRA 2024-2025

Le mécanisme de désignation des compétitions est présenté par Ali DJEDID, il s'agit d'un rappel sur la méthode de désignation des trios ou des quatuors d'arbitres en compétitions féminines et masculines. Voir le tableau du détail en annexe.

- Le Comité directeur valide ces propositions à la majorité.

10 Candidatures distinctions fédérales

La commission « Bénévolat – Distinctions » soumet au CD pour validation, après approbation des districts, les tableaux de propositions de distinctions fédérales jeunes bénévoles - Promotion 2023 au titre de la saison 2023-2024.

Une information concernant la « Journée des bénévoles » pour la Ligue du Grand Est prévue le week-end du 5 et 6 octobre 2024 à Clairefontaine.

Nous avons demandé à la FFF la possibilité de modifier cette date compte tenu que ce week-end là des assemblées électorales de certains districts auront lieu, et de fait, certains dirigeants de clubs comme certains responsables de la commission ne pourront pas être disponibles.

La Fédération nous a répondu qu'il n'était malheureusement pas possible pour eux de modifier cette date.

- Le Comité directeur donne son accord à la majorité aux propositions de distinctions.

11 Informations ETR

11.1 Journée régionale LFA/LGEF

Journée de la rentrée du Foot et Remise Labels Fédéraux : Le mercredi 18 septembre au sein du club de KOMETRIB.

Un groupe de travail avec les responsables de la Ligue et du District a été mis en place pour préparer cette journée.

11.2 Mouvements de personnel au sein de l'ETR- Informations sur trois départs :

Le Conseiller technique PPF Moselle = Mouss Malek, à la suite de son départ en retraite, il sera remplacé par Dorian Libert.

L'Adjoint ETR Alsace = Delphine Soret en partance (Procédure de remplacement en cours).

L'Adjoint Pôle Espoirs Féminin = Edson Siasia en partance (Procédure de remplacement en cours).

L'ETR et le comité directeur remercient ces trois salariés pour leur professionnalisme et leur implication au sein de la ligue.

Nous leur souhaitons également bonheur et réussite, dans leurs nouveaux projets personnels.

Publication des formations 24/25.

Toutes les formations d'éducateurs ont été publiées sur les sites de la ligue et des districts.

<https://lgef.fff.fr/simple/formations-educateurs-lgef-2024-2025/>

Pour les nouveaux Diplômes Fédéraux (DF Responsables Ecoles de Foot, Coach Jeunes et Coach Seniors) :
Attention aux dates limites d'inscription :

DATE LIMITE INSCRIPTION	Alsace	Champagne Ardenne	Lorraine
DF Resp. Ecole de Foot.	20 septembre 2024	1 ^{er} septembre 2024	2 septembre 2024
DF Coach Jeunes	27 septembre 2024	12 septembre 2024	12 septembre 2024
DF Coach Seniors	25 septembre 2024	3 octobre 2024	5 septembre 2024

12 Agrément service civique

Monsieur Frédéric Varais informe les membres présents que la ligue doit se positionner quant au renouvellement de l'agrément pour les services civiques car celui dont nous bénéficions actuellement ne sera plus valable à compter de la fin du mois de juillet 2024. A ce jour, deux districts utilisent l'agrément de la ligue.

Il s'agit du District d'Alsace et du District de Meurthe et Moselle qui en signant une convention avec la ligue bénéficient de l'apport de volontaires sur une période allant de 6 à 8 mois.

La ligue accueille en moyenne pour ses besoins propres, entre 8 à 10 volontaires par saison. Pour les autres districts, soient ils disposent de leur propre agrément, soit ils bénéficient de l'agrément collectif de la Fédération Française de Football.

Après quelques échanges et quelques précisions donnés par le Directeur Général, les membres du Comité Directeur de la ligue décident à l'unanimité de solliciter le renouvellement de l'agrément détenu dans le cadre de l'engagement en Service Civique afin de pouvoir continuer à accueillir des volontaires. Cet agrément sera valable trois années.

13 Intervention Christophe SOLLNER membre du BELFA

On s'interroge sur les actions à mettre en place au service des clubs. Je vous propose de remettre en place les tirages aux sorts de coupe de France, cette grande fête du 4^e tour de coupe de France, c'est un moment privilégié, on remet les jeux de maillots et on en profite pour passer quelques messages et aussi de partager d'un moment de convivialité.

La LGEF a participé à la Finale nationale du Foot en marchant, on a terminé 11^e, c'est une pratique en développement je vous invite à mettre en place dans chaque district cette discipline.

Il y aura la finale de Beach à Châteauroux le LGEF sera représenté par le club d'Amnéville.

Le COMEX a décidé de revaloriser les indemnités des cadres techniques ainsi que pour les indemnités de préformation et de formation revalorisées d'environ 7 à 8%

Le COMEX remettra 1KM€ sur le développement de l'arbitrage, et c'est la LFA qui est chargé de ce suivi, l'objectif est de faciliter la création de postes de Conseiller Technique en Arbitrage pour les Ligues ou les districts ou dans le cadre de mutualisation par la mise en place d'aides pérennes.

Afin de favoriser le Développement du Footnet ou « Tennis ballon », il est prévu un kit avec des filets et des ballons.

Chaque district recevra prochainement un dossier à remplir pour en bénéficier.

Enfin le projet serait de créer un championnat régional avec une montée en National 2, actuellement 6 Ligues ont déjà créés ce championnat.

14 Intervention Bruno HERBST représentant du bureau du collège des Présidents de Districts

Je vous rappelle que six districts ont procédé aux élections, félicitations aux présidents sortants tous renouvelés. Il reste à procéder à l'élection de trois districts et de la ligue.

15 Informations diverses

Le contrat en CDD de Christophe ADAM Conseiller technique en arbitrage sera renouvelé jusqu'au 31 décembre 2024. Philippe PAULET demande de recevoir le bilan d'activité de la période écoulée.

Damien KELTZ Président de la commission d'appel, demande que les notifications de sanctions ainsi que les procédures d'appel, soient transmises impérativement au licencié.

A défaut de cette application, le risque encouru est que le délai d'appel continue à courir.

16 Calendriers

16.1 Calendrier des réunions

- Mardi 10 septembre 2024 Comité directeur à 18h00
- Vendredi 20 septembre 2024 à compter de 11h00 journée d'échanges entre le Comité Directeur et les Salariés à Sainte-Croix 57000
- Samedi 12 octobre 2024 Assemblée générale de la LFA.

16.2 Calendrier des assemblées électives

Meurthe et Moselle : vendredi 4 octobre 2024 à 18H30 à Nomeny.

Alsace : samedi 5 octobre 2024 AG élective.

Ardennes : samedi 5 octobre 2024 à Carignan ou Blagny.

Ligue : samedi 9 novembre 2024 à 10H00 à Villers les Nancy.

Michel SPINDLER,

Secrétaire Général

Albert GEMMRICH,

Président

ANNEXE

AFFILIATIONS					
DISTRICT	CLUB	N° AFFIL	TYPE	DATE	
Marne	ETOILE SPORTIVE CROIX DU SUD	564865	Libre	14/06/2024	
Moselle	METZ INTERNATIONAL FOOTBALL ACADEMY	564867	Libre	14/06/2024	
Meurthe et Moselle	AS GONDREVIEUX	564868	Libre	14/06/2024	
Aube	ASSOCIATION SPORTIVE PAYNS	564871	Libre	14/06/2024	
Aube	SAINT ANDRE FOOTBALL	564874	Libre	17/06/2024	
Vosges	FUTSAL CLUB NOMEXY	564652	Futsal	24/06/2024	
Haute Marne	ROUVROY FOOTBALL CLUB	564572	Libre	25/06/2024	
Meurthe et Moselle	ELITE NANCY FOOTBALL	564578	Libre	25/06/2024	
Ardennes	RACING CLUB SAPOGNE	864574	libre	26/06/2024	
Aube	CHAMPAGNE FOOTBALL CLUB ACADEMY	564908	Libre	02/07/2024	
Aube	ALLIANCE FOOTBALL DE VILLENAUXE	564909	Libre	02/07/2024	
Meurthe et Moselle	UNION SPORTIVE JOLIVET	564910	Libre	02/07/2024	
Vosges	CLUB FOOTBALL DE SAINT LAURENT EPINAL	564911	Libre	02/07/2024	
Meuse	CONTRISSON UNITED CLUB	864911	Loisir	03/07/2024	
Meurthe et Moselle	ASSOCIATION SPORTIVE BOUXIEROISE	564919	Libre	04/07/2024	
Alsace	MULHOUSE FUTSAL ALSACE	564933	Futsal	09/07/2024	
Ardennes	MEDIA TERRE CHARLEVILLE MEZIERES	564943	Libre	12/07/2024	

**CHANGEMENT DE
NOM**

Aube	US VENDEVURE	502621	US VENDEVURE DIENVILLE	28/05/2024
Moselle	ES FAULQUEMONT CREHANGE	503744	ES CREHANGE FAULQUEMONT	04/06/2024
Moselle	ATHLETIC CUVRY AUGNY	551155	ATHLETIC CLUB AUGNY	04/06/2024
Alsace	ES WESTHOUSE UTTENHEIM	560192	AMICALE SPORTIVE WESTHOUSE	05/06/2024
Meurthe et Moselle	AS EVACUATIO	863781	ASSOCIATION SPORTIVE NANCY LOISIRS	06/06/2024
Marne	FOOTBALL CLUB NATIONS 51	564377	FOOTBALL CLUB NATIONS MATOUGUES 51	11/06/2024
Vosges	FC DE LA VIERGE EPINAL	581651	ELITE FOOTBALL CLUB EPINAL	14/06/2024
Meurthe et Moselle	AS GONDREVIEUX	564868	AS GONDREVILLE VETERANS	18/06/2024
Aube	BAR/ESSEYES/RICEYS	564512	BARRISSOYES CHAMPAGNE	19/06/2024
Meuse	FC MJC ANCERVILLE	564729	ANCERVILLE FC	03/07/2024

**CHANGEMENT DE
TYPE**

Marne	SACY ANIMATION	881018	Loisir / Libre	04/06/2024
Marne	AS DE FLEURY LA RIVIERE	864782	Loisir / Libre	11/06/2024

INACTIVITES

Meurthe et Moselle	ENT. REHON VILLERS MORFONTAINE	581365		05/06/2024
Ardennes	FC DE VENDRESSE	581845		11/06/2024
Meurthe et Moselle	FC MONTOIS	552442		11/07/2024
Aube	AS DE LA VALLEE DU LONGSOLS	590270		11/07/2024
Ardennes	ams vrizy vandy	518009		16/07/2024

RADIATIONS

Meurthe et Moselle	US JOLIVET	534128		01/07/2024
Haute Marne	AFJEP ROUVROY	544258		02/07/2024
Moselle	HELSTROFF MACKER	535888		03/07/2024
Moselle	A.S. GRUNDEVILLER	517765		03/07/2024
Alsace	ENTENTE DE L'ILL	564505		11/07/2024

**REPRISE
ACTIVITES**

Ardennes	AS DE MESSINCOURT	551407		14/06/2024
Aube	US ORIGNY	544102		17/06/2024
Meurthe et Moselle	ANCIENNE FRONTIERE EINVILLE	503727		24/06/2024